

TABLEAU DES PRESTATIONS	REMBOURSEMENTS & LIMITES
Hospitalisation médicale et chirurgicale (Tarif TARMED)	
Remboursement du séjour en chambre privée dans un Hôpital ou Clinique privée	100%
Limitations appliquées uniquement en Suisse:	
Cliniques privées et Hôpitaux privés en Suisse, co-paiement 10%	100%
Opérations chirurgicales inclus soins postopératoires	100%, jusqu'à 3 mois de soins postopératoires
Prothèses, implants, et appareils chirurgicaux	100%
Médicaments et pansements, inclus pansements chirurgicaux	100%
Frais de médecins et de thérapies	100%
Frais pour salle d'opération et d'anesthésie	100%
Soins intensifs, Thérapies intensives	100%
Soins coronariens et unité de soins	100%
Radiologies et tests de laboratoires	100%
Diagnostics avancés (CT, MRI, PET and CT-PET scans)	100%
Chirurgie reconstructive pour restaurer l'apparence après un accident	100%
Chirurgie reconstructive pour restaurer l'apparence après une opération	100%
Lit pour un accompagnant d'un enfant de moins de 12 ans	100%
Traitement Psychiatrique	100%
Médecine ambulatoire courante	
Opérations chirurgicales en ambulatoire	100%
Consultations et visites inclus médecins de famille ou spécialistes	100% max 200 CHF par visite
Frais pharmaceutiques et pansements (avec ordonnance)	100%
Radiologies et tests de laboratoires	100% pré approbation requise
Diagnostics avancés (CT, IRM, PET, CT-PET scans)	100% pré approbation requise
Traitement du Cancer et Oncologie	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	100%
Transplantation d'organes, moelle osseuse, greffes de tissus	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	100%
Traitements et dialyses rénales	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	100%
Hospice et soins Palliatifs	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	100%
Prestations supplémentaires	
Soins infirmiers dans un établissement de convalescence	100%
Soins infirmiers à domicile post opératoire	100%

Le montant maximum remboursable pour frais réels en cours pendant une même année civile est égal à 1'500'000 CHF, par bénéficiaire

BENEFITS	REFUND & LIMITS
Prestations supplémentaires	
HIV/SIDA thérapie et médicaments, inclus AFT (après deux années d'affiliation)	100%, couverture à vie jusqu'à CHF 50'000, dus à une transfusion de sang contaminé
Thérapie de remplacement d'hormone	100%
Conditions chroniques	100%, jusqu'à CHF 3'000 à vie
Conditions préexistantes, (délai d'attente 12 mois)	100%, jusqu'à CHF 3'000 par année
Traitement réhabilitation (Maximum 60 jours)	100%
Ambulance locale par voie aérienne et/ou terrestre	100%
Médecine Préventive	
Vaccinations, médicaments préventifs, avec prescription	100%, max CHF 200 par année
Contrôle médical (Health check-up), inclus analyses et diagnostics pour la détection précoce des maladies ou infections.	100%, jusqu'à CHF 1'000 par année
Médecine Alternative	
Limite totale de CHF 2'500 par année	
Acupuncture, Physiothérapie, Ostéopathie	100%
Homéopathie, Chiropractie, Médecine Traditionnelle Chinoise	100%
Maternité	
Frais de maternité et d'accouchement (Hospitalisation & Ambulatoire)	100%, jusqu'à CHF 10'000
Complications lors de la grossesse (Hospitalisation & Ambulatoire)	100%, jusqu'à CHF 1'500'000
Complications lors de l'accouchement (Hospitalisation seulement)	100%, jusqu'à CHF 1'500'000
Soins du nouveau né (jusqu'à 14 jours après la naissance)	100%, jusqu'à CHF 30'000
Optique	
Consultations, visites & soins ophtalmologiques	100%
Monture de lunettes, verres, lentilles	100%, jusqu'à CHF 350 par année
Dentaire	
Limite totale de CHF 5'000 par année	
Consultations / visites & soins dentaires (conservateurs et chirurgicaux) et prothèses dentaires	100%, jusqu'à CHF 2'500 par année
Orthodontie (le traitement doit commencer avant l'âge de 18 ans)	100%, jusqu'à CHF 2'500 par année
Traitement dentaire d'urgence suite à un accident	100%, jusqu'à CHF 1'500'000
Évacuation sanitaire et rapatriement	
Évacuation médicale	100%
Traitement d'urgence en hôpital hors zone de couverture	100%, jusqu'à 30 jours par année
Billet d'avion retour pour le pays de résidence	100%
Frais pour une personne accompagnant la personne évacuée	100%
Frais de voyage pour un parent assuré en cas d'une évacuation	100%
Frais de voyage pour un parent assuré en cas d'un rapatriement de la dépouille mortelle	100%
Rapatriement de la dépouille mortelle	100%, jusqu'à CHF 300
L'enterrement, l'inhumation, ou la crémation sur place	100%, jusqu'à CHF 1'000
Traitement survenant directement ou indirectement à cause d'un acte de guerre ou de terrorisme, à condition d'avoir été un spectateur innocent	100%, jusqu'à CHF 40'000
Décès accidentel (frais de rapatriement ou d'enterrement seulement)	100%

Le montant maximum remboursable pour frais réels en cours pendant une même année civile est égal à 1'500'000 CHF, par bénéficiaire